

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 245

MONTRÉAL, LE MERCREDI 29 OCTOBRE 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Les meneuses de claque

Pendant que nos dirigeants politiques lancent des appels au calme face aux soubresauts boursiers, les 29 pays membres de l'OCDE concotent, derrière des portes closes, un accord multilatéral sur l'investissement (AMI) qui risque de bouleverser de fond en comble les rapports entre les pouvoirs publics et les entreprises. Derrière un mur de silence, la démocratie serait-elle soluble dans le marché global?

Après avoir travaillé activement à la libéralisation et à la déréglementation des marchés financiers, les pouvoirs publics en sont maintenant publiquement réduits à espérer que la main invisible — et ses prolongements informatiques — permette l'évitement d'une catastrophe financière. Cette transformation du paysage économique-financier, présentée comme l'inéluctable conséquence de ladite mondialisation, ne tombe pas du ciel. Bien qu'amorcée depuis une vingtaine d'années, elle est loin d'être complétée, sous l'œil bienveillant de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Qu'on en juge.

Les négociations pour l'adoption de l'AMI, entamées en mai 1995, visent, selon les termes mêmes de l'OCDE, à «instaurer des conditions d'égalité pour les investisseurs internationaux, sur la base de règles uniformes en matière d'accès au marché et de sécurité juridique».



Jean Pichette

Il s'agit, en clair, d'élaborer une charte des droits des entreprises, hélas soumises aux aléas des limites qui leur sont imposées de mille manières par des pouvoirs politiques trop souvent infidèles à leur credo libre-échangiste.

Après son adoption prévue pour le printemps prochain, l'AMI assurerait ainsi aux entreprises étrangères un «traitement national» prohibant la discrimination dont souffriraient ces dernières eu égard à leur consœurs «autochtones». La protection juridique accordée aux investisseurs étrangers permettrait une meilleure allocation des ressources économiques entre les pays membres. Et comme l'accord prévoit que les pays non membres pourraient se joindre au pacte, la liberté des investisseurs s'en trouverait accrue d'autant.

Le gouvernement canadien, comme ses homologues de l'OCDE, voit bien sûr l'AMI comme un gage de prospérité et de création d'emplois. Mais le nombre de sceptiques croît avec les informations qui filtrent du comité de travail de l'OCDE. Et pour cause. Le principe de la libéralisation de l'investissement ratisse large, très large, et remet en cause des pans entiers des politiques élaborées par les pouvoirs politiques.

La longue liste de réserves que l'équipe de négociation canadienne a présentée en février dernier en témoigne. On ne remet nullement en question les principes de fond de l'accord mais on souhaite en limiter le champ d'application, reconnaissant du même coup, par la négative, la brèche énorme qu'un tel accord ouvrirait dans la capacité des gouvernements de limiter le principe du laisser-faire en adoptant des lois dans différents domaines.

Que ce soit dans les secteurs de l'énergie, des communications ou des pêcheries, le gouvernement canadien souhaite conserver une certaine capacité d'intervention dans le sacro-saint marché, au nom de l'intérêt public. Fort bien. Mais ces réserves, limitées dans le temps, ne font que retarder une dynamique massive de libéralisation tous azimuts. Comme si on ouvrait toutes grandes les portes d'une grange en espérant que seules les souris en sortent.

Trop abstrait, tout ça? L'AMI prévoit un mécanisme de résolution des différends qui permettrait à un investisseur se sentant lésé par un pays hôte de le poursuivre pour obtenir des dommages compensatoires. Comme si l'entreprise et l'État avaient le même statut juridique. Ceci en dit long sur la dissolution actuelle de l'idée de justice.

Car une telle procédure n'est pas tout à fait inédite. Elle est reprise de l'ALENA mais étendue à l'ensemble des pays de l'OCDE. Les Canadiens peuvent d'ailleurs déjà avoir une idée de ce que cela peut signifier. En avril dernier, Ethyl Corporation, une entreprise américaine ayant une usine en Ontario, a intenté une poursuite de 250 millions de dollars américains contre le gouvernement canadien. Cette somme couvrirait les pertes résultant de l'adoption d'une loi interdisant, pour des raisons environnementales, l'importation et le transport interprovincial de MMT, un additif pour essence qu'Ethyl est la seule à fabriquer au Canada.

On peut aisément imaginer à quel point une telle procédure, qui pourrait bientôt être adoptée par une entreprise asiatique ou européenne, risque de modifier le processus législatif, les parlementaires y pensant deux fois plutôt qu'une avant de limiter de quelque façon ce soit le rayon d'action d'une entreprise.

Mais nos gouvernements n'en sont pourtant pas encore réduits au statut de meneuses de claque du libéralisme sauvage. Ils ont encore le contrôle des marchés publics, ce qui leur permet, par exemple, d'accorder à des entreprises nationales des contrats d'approvisionnement en biens et en services.

Reste à savoir jusqu'à quand. Un comité de l'OMC aura la semaine prochaine une troisième rencontre afin d'établir une politique permettant d'ouvrir ces marchés à toutes les entreprises. Comme quoi on n'arrête vraiment pas le progrès...

MÉTÉO

Montréal
Neige et pluie
le matin. Nuageux
par la suite.
Max: 7 Min: 1

Québec
Nuageux.
Max: 4 Min: 2

Détails, page B 5

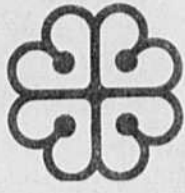
INDEX

Agenda B 6 Le monde A 7
Annonces B 6 Les sports B 5
Avis publics A 6 Montréal A 3
Culture B 8 Mots croisés A 6
Économie B 1 Politique A 5
Editorial A 8 Télévision B 7

www.ledevoir.com

MONTRÉAL

Bourque propose encore de modifier la Charte de la ville, page A 3



POLITIQUE

Le Grand Prix du Canada est-il vraiment sauvé? page A 5

CULTURE

65 000 mètres carrés à remplir de mots, page B 8



Laïcisation des structures scolaires

Chrétien permet un vote libre

Le premier ministre se lave les mains du sort de l'amendement, conclut Bouchard

MANON CORNELIER
MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Les députés libéraux fédéraux seront libres de voter comme bon leur semble sur l'amendement constitutionnel devant faciliter la mise en place de commissions scolaires linguistiques au Québec.

De retour d'un voyage en Russie et en Grande-Bretagne, le premier ministre Jean Chrétien a fait savoir hier aux Communes qu'il avait «l'intention de laisser un vote

libre à [ses] députés», comme il l'avait fait l'an dernier, au moment d'adopter un amendement devant permettre la déconsecration du système scolaire terre-neuvien.

Cette décision, potentiellement lourde de conséquences, a suscité l'inquiétude à Québec et fait bondir le chef bloquiste Gilles Duceppe. Le premier ministre Lucien Bouchard en a conclu que M. Chrétien se lavait les mains du sort de l'amendement.

«Quand un premier ministre ou un chef de parti ne veut pas rappeler la règle de la discipline parlementaire à un parti, a déclaré M. Bouchard, ça veut dire qu'il se prépare à

s'en laver les mains et à se chercher des boucs émissaires partout. Ça m'inquiète et ça inquiète le gouvernement.»

Pour répondre à ce développement qu'il a qualifié de «décourageant», il a demandé hier à sa ministre de l'Éducation, Pauline Marois, de convoquer ses principaux conseillers dans ce dossier afin de préparer une recommandation à être présentée ce matin au conseil des ministres.

Ajoutant que son gouvernement ferait tout en son pouvoir pour faire respecter la décision du gouvernement qué-

VOIR PAGE A 10: VOTE

À la conquête du Cho Oyu



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Éric Martineau, Catherine Zekri et Claude-André Nadon font tous trois partie de l'expédition québécoise «Itinéraire d'un rêve», qui entreprendra l'ascension du mont Cho Oyu, haut de 8201 mètres et situé à la frontière du Tibet et du Népal.

Itinéraire d'un rêve

Dans leurs têtes et leurs yeux, depuis des mois, il n'y a que des arêtes arides de roche et de glace menant à des sommets enneigés, découpés dans un ciel tantôt dégagé, tantôt couvert. Ils font partie d'une race à part, qui rêve de journées épuisantes à marcher difficilement dans la neige, de manque d'oxygène au point d'en avoir la nausée, mais aussi de dépassement de soi, de découvertes. Au mois d'avril prochain, six Québécois, âgés de 26 à 38 ans, entreprendront l'escalade de la sixième plus haute montagne du monde, le mont Cho Oyu, à la frontière du Népal et du Tibet. Pour le meilleur et pour le pire.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

La passion, l'obsession de la montagne, c'est, depuis des années, le souffle qui les porte, qui dirige leur agenda, qui impose son mode de vie. À 26 ans, Claude-André Nadon, conseiller en plein air, le plus jeune membre de l'expédition, estime que la montagne est la meilleure école pour apprendre la vie.

«En faisant cela, tu deviens une meilleure personne. On vit des choses de la vie de façon très condensée, en très peu de temps. C'est extrêmement intense. Les obstacles sont évidents

et il faut les surmonter, il faut se servir de son imagination pour passer par-dessus. Les solutions sont cachées en nous, avec la force et le courage», dit-il.

Le Cho Oyu, dont le nom signifie «déesse de turquoise», est situé à une trentaine de kilomètres de l'Everest, dans l'Himalaya. À son sommet, à 8201 mètres au-dessus du niveau de la mer, la pression est si basse que le corps humain ne peut absorber que le tiers de l'oxygène qu'il consomme habituellement. Un seul Québécois l'a gravi jusqu'à présent: Jacques Olek, membre d'une équipe polonaise, en 1985. D'ailleurs, l'expédition, baptisée «Itinéraire d'un rêve», compte

VOIR PAGE A 10: RÊVE

Wall Street se ressaisit

Après une dégringolade spectaculaire lundi, les marchés financiers nord-américains ont finalement repris du poil de la bête hier, Wall Street enregistrant même un volume record d'échanges de plus d'un milliard d'actions.

Voilà certes un signe selon lequel les marchés nord-américains sont retombés sur leurs pieds. Mais il ne faudrait pas présumer pour autant que l'onde de choc de la tourmente monétaire asiatique est chose du passé puisque les grandes places financières européennes ont encore enregistré un recul hier.

Ce que bien des observateurs de la scène financière craignaient ne s'est donc pas produit. Wall Street s'est ressaisi, hier: la chute des cours, causée lundi par les grands gestionnaires institutionnels, n'a pas ému outre mesure les épargnants ordinaires qui ont décidé pour l'heure de s'accrocher à leurs fonds de placement collectif.

À lire, page B 1

Effet de serre

Leader à Rio, le Canada passe au rang de cancre

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

À un mois seulement de la conférence de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Canada demeure le seul pays du G7 toujours sans position concrète sur la question.

«Mes ministres consultent en ce moment les provinces et les groupes intéressés et nous sommes en train d'élaborer une position canadienne. Ce qui est clair, c'est que nous ne prendrons pas pour position de ne rien faire», a tenté d'expliquer le premier ministre Jean Chrétien hier. Mais ni lui ni sa ministre de l'Environnement, Christine Stewart, n'ont pu dire quand cette position sera connue.

Leader environnemental au Sommet de Rio, en 1992, le Canada est passé au rang de cancre. C'est qu'il avait accepté, comme tous les autres pays, de ramener, pour l'an 2000, le niveau d'émissions de gaz à effet de serre au niveau mesuré en 1990. Peu de pays seront capables d'atteindre cette cible, mais le Canada est un des pires car il n'a enregistré aucun progrès. Le niveau des émissions de gaz carbonique, de méthane et autres a même grimpé de 13 % cette année et le Canada demeure, avec les États-Unis, le premier émetteur de gaz à effet de serre par habitant.

Ce constat désolant a embarrassé le premier ministre

VOIR PAGE A 10: CANADA

Un projet de 75 millions

L'Industrielle-Alliance acquiert l'édifice Simpsons

La société d'assurances veut en faire un «immeuble commercial prestigieux»

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Après neuf ans d'occupation, l'édifice Simpsons au centre-ville de Montréal trouve enfin preneur. Acquis au coût de 21 millions de dollars, L'Industrielle-Alliance, compagnie d'assurance sur la vie, compte maintenant rédévelopper l'édifice de la rue Sainte-Catherine pour en faire un «immeuble commercial prestigieux», avec l'arrivée de deux joueurs de taille, La Maison Simons et le géant américain Famous Players.

Situé au cœur de Montréal, l'édifice Simpsons, qui appartenait à La Compagnie de la Baie d'Hudson, était fermé depuis 1989. Plusieurs entreprises s'étaient montrées intéressées, mais sans que cela n'ait mené à un accord de vente.

Les sommes injectées dans le présent projet de revitalisation de l'édifice, dont les termes ont été dévoilés hier par

VOIR PAGE A 10: SIMPSONS

• LES ACTUALITÉS •

Prévention de la première crise cardiaque

Une nouvelle arme dans l'arsenal pharmaceutique

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La crise cardiaque frappe de façon soudaine et imprévue plus de 90 000 Canadiens chaque année. Pour ces gens qui n'affichaient aucun symptôme, hormis un taux de cholestérol élevé, un médicament peut maintenant réduire de tiers leur risque de subir une première crise cardiaque grave ou mortelle.

Un Canadien sur cinq est un cardiaque potentiel qui s'ignore. Tout cela parce que le taux élevé de cholestérol ne se traduit par aucun symptôme avant l'arrivée, parfois fatale, de la première crise cardiaque.

Or un médicament, la pravastatine, déjà utilisé pour abaisser le taux de cholestérol chez les patients cardiaques, vient de démontrer son efficacité à prévenir les crises chez les patients n'ayant subi aucun incident à vie ou démontré de symptômes.

La pravastatine est le premier médicament de la classe des statines à être approuvé par Santé Canada pour agir de façon préventive chez les patients sans histoire cardiaque.

«20 % des Canadiens présentent des taux de cholestérol inquiétants. Mais au moment où ils sont vus, il est souvent trop tard car le premier symptôme est la crise cardiaque, fatale dans 30 % des cas», affirme le Dr Hélène Boyer, omnipraticienne au CLSC Saint-Louis du Parc.

Les cas où des pères de famille de 45 ans en parfaite santé, décédés sur le coup lors d'un match de squash, ne sont pas rarissimes, ajoute le Dr Boyer.

Le fait d'avoir un taux de cholestérol élevé, combiné à un deuxième facteur de risque tel l'usage du tabac, l'âge,

l'obésité, l'hypertension ou l'inactivité, suffit parfois à déclencher une première attaque.

Dans le cadre d'une vaste campagne d'information destinée à informer le public sur les risques des crises cardiaques, on incite tous les hommes de plus de 45 ans et les femmes de plus de 55 ans à faire évaluer leur taux de cholestérol sanguin pour mieux connaître leur niveau de risque.

Mais tout traitement doit d'abord commencer par un changement des habitudes de vie, insiste Chantal Blais, diététiste à l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM). «Dans 90 % des cas, le changement de diète, l'abandon du tabac et l'exercice parviennent à abaisser le cholestérol», ajoute la spécialiste.

Mais quand cela n'est pas suffisant, il faut ajouter l'arme pharmaceutique, notamment chez les personnes souffrant d'une forme héréditaire de l'hypercholestérolémie. Cette maladie est deux fois plus fréquente chez les Canadiens français que dans le reste de la population mondiale.

L'ex-entraîneur des Nordiques, Michel Bergeron, qui a lui-même survécu à une crise cardiaque il y a sept ans, a témoigné de l'importance de dépister le taux de cholestérol pour sauver des vies. «Quand on est en santé, on croit que ça ne peut arriver qu'aux autres. Mais les statistiques sont éloquentes. C'est un message clair pour tous les Québécois, les forts comme les plus faibles. Faites évaluer votre risque», a-t-il dit.

Le taux de cholestérol peut être réduit par de meilleures habitudes de vie et des médicaments comme la pravastatine. Dans les cas graves, le médicament, qui coûte 2 \$ par jour, doit être pris à vie. Mais il est désormais couvert par l'assurance-médicaments.

Système des prêts et bourses

Les étudiants réclament une réforme en profondeur

Levant le nez sur les «réformettes» de la ministre de l'Éducation, les trois principales fédérations étudiantes du Québec tenteront de mobiliser les étudiants en vue d'arracher une réforme en profondeur du système de prêts et bourses.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Les trois principales fédérations étudiantes ont enclenché hier une campagne visant à obtenir «une véritable réforme» du système de prêts et bourses.

Dans un premier temps, les responsables étudiants de chaque université et collège feront signer une pétition appuyant leurs demandes, qui sera présentée à la fin de novembre à l'Assemblée nationale.

D'autres mesures suivront qui ne prendront fin que lorsque «nous aurons obtenu la satisfaction de nos demandes», soulignait hier en conférence de presse Nikolas Ducharme, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

La FEUQ vient ainsi rappeler au gouvernement que ce qu'elle appelle les «réformettes» annoncées le 16 oc-

tobre dans la foulée du rapport Montmarquette sur les modalités de remboursement de la dette étudiante ne la feront pas taire.

La FEUQ avait pourtant salué, à la mi-octobre, l'annonce de la mise sur pied d'un comité consultatif en matière d'aide financière, de manière à permettre aux étudiants d'être «partie prenante» aux décisions les touchant et de manière aussi à ce qu'ils puissent travailler à l'établissement d'une loi-cadre.

Hier, la FEUQ, sa petite sœur, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), et la Fédération des associations étudiantes universitaires du Québec en éducation permanente (FAEUQEP) ont plutôt réclamé un «véritable mécanisme de consultation» parce que «la manière dont sont prises les décisions gouvernementales modifiant l'aide financière font preuve d'un arbitraire et manquent de transparence».

Tout changement au régime passe-

rait par ce comité consultatif où seraient aussi discutés non seulement une future loi-cadre mais aussi tout ce qui se rapporte aux frais de scolarité.

Les modifications demandées au régime d'aide sont nombreuses. Les représentants étudiants ont beaucoup insisté hier sur la nécessité de rendre l'aide financière accessible aux 60 000 étudiants à temps partiel qui, font-ils valoir, apportent six millions de dollars au système d'aide financière par l'entremise de leurs frais de scolarité. (Environ 25 % des frais de scolarité vont, en principe, au régime d'aide financière.)

«Pourquoi la ministre [Pauline Marois] fait-elle la sourde oreille lorsqu'il est question des étudiants à temps partiel?», a demandé Denis Sylvain, président de la FAEUQEP, en rappelant que le Québec est la seule province qui exclut ses étudiants à temps partiel. Quelque 27 % des étudiants à temps partiel ont un salaire annuel inférieur à 20 000 \$, selon la fédération.

Dans le champ des comparaisons cependant, les responsables étudiants ne nient pas que l'endettement est moins élevé au Québec et que les autres provinces n'offrent pas de bourses mais seulement des prêts.

L'endettement moyen pour un étudiant de premier cycle universitaire est de 11 261 \$ au Québec, contre un montant variant entre 17 000 et 25 000 \$ dans les autres provinces.

La pétition qui a commencé à circuler hier dans les établissements d'enseignement demande notamment que le gel des frais de scolarité soit inscrit dans un règlement. Elle demande aussi l'abolition des frais différentiels pour les étudiants des autres provinces.

Les deux fédérations réclament aussi la révision du calcul des contributions de l'étudiant, des parents et du conjoint, l'indexation des frais de subsistance et des bourses, l'assouplissement des modalités de remboursement des prêts.

Leurs représentants ont indiqué hier que d'autres mesures de mobilisation suivront la présentation de la pétition à la fin du mois de novembre.



Mariette aime partir à l'aventure. Et elle le peut! Car elle a su bâtir sur du solide...

...pas étonnant donc, de voir que les Obligations d'épargne du Canada se retrouvent sur son parcours financier. Les taux de l'émission de cette année vont augmenter au cours des sept prochaines années. Les taux minimum garantis illustrés ici ne baisseront jamais. Au contraire, ils seront haussés si les conditions du marché le justifient. Les Obligations d'épargne du Canada sont encaissables en tout temps et elles sont, comme toujours, entièrement garanties par le gouvernement du Canada. Le taux de rendement annuel minimum des obligations à intérêt composé, si vous les conservez pendant sept ans, sera de 5,14 %.

Les OEC représentent donc pour Mariette son meilleur placement... garanti. Vous pouvez les acheter sans aucuns frais auprès de votre institution financière ou de votre courtier; ou encore, au moyen de retenues sur votre salaire. Elles sont même admissibles au REER.

3%
An 1

4%
An 2

5%
An 3

5,25%
An 4

6%
An 5

6,25%
An 6

6,50%
An 7

L'OPTION
FERR-OEC

L'option FERR-OEC vous permet pour la première fois d'acheter des OEC à titre de placement FERR sans recourir à un régime autogéré.

Grâce aux Obligations d'épargne du Canada, Mariette a le loisir de partir à l'aventure en toute sécurité, car elle bâtit sur du solide. **Des questions ? Composez le 1 800 575-5151 ou visitez notre site Web au www.cis-pec.gc.ca**

Obligations d'épargne du Canada
Bâissez sur du solide.

Canada

Garanties, flexibles, encaissables.

En vente jusqu'au 1^{er} novembre.

«C'est digne d'Omertà»

Un directeur de prison propriétaire d'un motel fréquenté par les motards?

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Bloc québécois a réclamé hier aux Communes la tenue d'une enquête sur le directeur du pénitencier fédéral Leclerc, à Laval, qui, en plus de ses fonctions, serait également propriétaire d'un motel à Trois-Rivières-Ouest fréquenté par des membres de gangs de motards.

Selon le Bloc, Michel Deslauriers, le directeur du Centre de détention Leclerc, est l'un des principaux actionnaires de la société propriétaire de l'Auberge du Canada, située boulevard Saint-Jean. Cet établissement est fréquenté par les motards et M. Deslauriers s'occuperait activement de sa gestion.

«Je ne peux concevoir qu'un directeur d'un pénitencier fédéral soit géant et propriétaire d'une auberge où se tiennent des groupes de motards criminels. C'est digne d'Omertà!», s'est exclamé le chef bloquiste Gilles Duceppe à sa sortie des Communes, en faisant référence à la populaire série télévisée.

Le service de police de Trois-Rivières-Ouest a confirmé à la Presse Canadienne que des membres des Hells Angels fréquentent le motel, mais que ce ne serait qu'occasionnel.

«Il y a des motards qui vont coucher à l'occasion à cet endroit-là. C'est lorsqu'il y a des déploiements de masse, comme des funérailles», a expliqué le directeur adjoint du service, l'inspecteur Gilles Tremblay.

Les Hells Angels disposent d'un repaire à environ deux kilomètres du motel.

M. Tremblay a précisé que le motel n'était pas le seul à être fréquenté par les motards dans ce secteur. Au moins trois ou quatre autres établissements hôteliers bénéficient de leur clientèle. «C'est selon les disponibilités», a-t-il dit.

Il a ajouté que ni l'Auberge du Canada ni M. Deslauriers n'ont jamais fait l'objet d'une enquête particulière de la part de son service. M. Tremblay était au courant que M. Deslauriers occupe le poste de directeur du pénitencier Leclerc, à Laval.

«Je n'ai pas enquêté sur M. Deslauriers (...). Il ne nous semble pas être une personne qui fréquente ces gens-là (les motards). Avec son travail, il n'est pas souvent dans le coin», a-t-il dit.

Pour sa part, le Bloc prétend, selon ses informations, que M. Deslauriers s'occupe activement de la gestion du motel et qu'il a des contacts soutenus avec les motards.

Il a été impossible de joindre M. Deslauriers pour obtenir ses commentaires.

LE DEVOIR

CULTURE

N.B.
CHAÎNE CULTURELLE ET DE RADIO-CANADA

OSM - Charles Dutoit
Maxim Vengerov,
violin,
et Jean Laurendeau,
ondes Martenot
Ce soir à 20 h

CINÉMA

Retour à la case automne

Une programmation resserrée, un changement de saison, des remue-ménages actifs, le FCMM cherche à se repositionner sur la carte des festivals de cinéma.

Odile Tremblay
Le Devoir



Les rumeurs nous l'avaient annoncé mais la nouvelle est devenue officielle ces derniers jours: voici que le Festival du nouveau cinéma et des nouveaux médias de Montréal change de saison. En 1998, il reprendra ses couleurs d'automne, du 15 au 25 octobre plus précisément. Depuis quatre ans, le rendez-vous s'était déplacé en juin. Claude Chamberlan espérait alors dynamiser l'événement, créer une tribune estivale pour la sortie des films et inscrire le festival du boulevard Saint-Laurent au milieu des ventes-trois et des premiers rayons de soleil. Mais la fièvre des premiers beaux jours n'est pas toujours propice à la fréquentation des salles obscures...

On se rappelle que le déplacement du festival de l'automne au printemps avait à l'époque scellé la rupture entre ses deux directeurs, Claude Chamberlan et Dimitri Epides, rupture qui avait dégénéré en procès multiples. Or Dimitri Epides était un grand programmeur. Et comme il dégoûtait également des films pour le Festival de Toronto, il pouvait apporter à Montréal plusieurs œuvres intéressantes lancées dans la Ville reine à l'automne. Le changement de dates et de saison n'eût donc pas, pour des raisons multiples, les résultats positifs escomptés.

Ceux qui ont suivi ce festival en juin dernier ont pu constater que rien n'allait plus, que l'avalanche des 400 films se faisait sans l'appui du public, que les longs métrages de premier plan ne se ruiaient pas au portillon. Or, 1997 était l'an 1 du triumvirat Claude Chamberlan, Bernard Boulard et Daniel Langlois (le bailleur de fonds). Cet an 1 s'étant avéré un échec (martelé en plus par les coups de Serge Losique, le rival du FFM qui multipliait les mises en demeure contre son concurrent estival), les séances de remue-ménages se sont multipliées dans les coulisses du FCMM et la cage s'est fait brasser.

De ces réunions houleuses, plusieurs secrets n'ont pas filtré, mais des réaménagements ont bel et bien été lancés dont, surtout, ce retour à la case départ de l'automne. On se dit que Dimitri Epides doit bien rire dans sa barbe. Une chose est certaine: les deux associés viennent d'enterrer la hache de guerre et de se réconcilier. Quand on demande à Chamberlan si Epides reviendra dans le décor de son festival, il répond par la négative. Mais qui lit entre les lignes comprend qu'aucun scénario n'est exclu...

Le festival affichera une programmation resserrée: deux fois moins de films (200 environ) l'an prochain. Quant aux projections extérieures, elles auront toujours lieu en juin, orchestrées conjointement par le festival et le cinéma Parallèle.

Encore Falardeau

Bon! La marche-bénéfice de dimanche dernier pour le financement du film de Falardeau a porté ses fruits: environ 6000 \$ recueillis en dons pour nourrir la cagnotte de 15 février 1839. Mais un film ne se finance pas à coups de 20 \$ et 6000 petits dollars de plus ne

sont qu'une goutte d'eau dans la mer des besoins monstrueux d'un long métrage. Côté symbolique, c'est formidable, éloquent, et tout ce qu'on voudra. Le soutien populaire constitue une pression morale sur Téléfilm. Au plan économique, les sommes rassemblées sont à peu de chose près des grenailles. Surtout quand la production réclame un million.

Au comité d'appui au projet de 15 février 1839, on se dit conscient des limites de la campagne de financement auprès du public. C'est pourquoi les supporters se tournent vers les entreprises. Le nom de Pierre Péladeau circule. On parle de solliciter le Mouvement Desjardins, le Fonds de solidarité, Unibroue, etc. Le 23 novembre, jour de la fête des Patriotes, le comité devrait être à même de nommer les compagnies mécènes qui participeront à la campagne de financement de Falardeau.

Autre nouveau coup de barre: le mouvement d'appui à Falardeau, jusqu'ici confiné à Montréal, se déplace hors métropole. En novembre, mois des Patriotes, la librairie A l'Index de Rimouski offre une tribune faldardienne: livres, photos, vidéos etc., avec, pour la journée du 26, présence du cinéaste et séance de signatures. Le lendemain 27, c'est à Québec que ça se passe, une journée spectacle et rencontre dont le lieu n'est pas encore fixé. Je ne sais pas si le film de Falardeau se fera, mais du côté publicitaire pré-événementielle, on n'a jamais vu mieux.

La France à Acapulco

C'est du 19 au 23 novembre que la deuxième édition du festival du film français d'Acapulco, tribune que s'est donnée Unifrance Film pour percer le marché de l'Amérique latine, se déroule. On sait que le fracas de l'ouragan Pauline ayant frappé Acapulco a remis en question le projet, sans l'annuler. 17 films dont plusieurs primeurs y seront projetés, notamment *Le Bossu* de Philippe de Broca, *La Femme de chambre du Titanic* de l'Espagnol Bigas Luna (une coproduction avec la France), *Artemesia* d'Agnès Merlet, *J'irai au paradis car l'enfer est ici* de Xavier Durrienger, *Héroïne* de Gérard Krawczyk, *Marthe ou la promesse du jour* de Jean-Loup Hubert, *Nettoyage à sec* d'Anne Fontaine ainsi que *Le Pari* de Bernard Campan et Didier Bourdon.

Quand la couleur apparut

À surveiller ce soir à la Cinéma-thèque, la projection du premier long métrage tourné en couleurs au Québec (en 1952). Il s'agit d'*Étienne Brûlé, gibier de potence*, de Melburn E. Turner, production historique remontant au temps de Champlain et abordant les tractations des Français avec les Hurons. Avec Paul Dupuis, Ginette Legendal et Gabriel Gascon, ce soir à 21h.

LITTÉRATURE

Suzanne Jacob reçoit le prix de la revue *Études françaises*

MARIE-ANDRÉE
CHOUNARD
LE DEVOIR

C'est à la romancière, poète et chanteuse Suzanne Jacob qu'on a décerné hier le prix de la revue *Études françaises* pour *Bulle d'encre*, un essai inédit sur l'acte de l'écriture et celui de la lecture.

Décerné tous les deux ans à un auteur francophone, le prix de la revue *Études françaises*, une collaboration des Presses de l'Université de Montréal et des éditions du Boréal, récompense un essai inédit.

Suzanne Jacob affiche déjà quelques médailles à son tableau: la dame n'en est pas à ses premières armes dans l'univers de la création littéraire. Après avoir tâté de la chanson à titre d'auteur-compositeur-interprète, elle a publié un premier roman (*Flore Cocon*) en 1978, suivi rapidement en 1984 de *Laura Laur*, consacré par le prix du Gouverneur général et le prix Paris-Québec. Plus récemment, en 1991, *L'Obéissance*, et puis, en 1996, *Ah...!* réjouissaient la critique.

Une habituée des interrogations, Suzanne Jacob entoure sa réflexion autour de questions qu'elle-même pose et qu'elle renvoie aux lecteurs: «De quoi est fait le discernement du

créateur? Comment, à quoi sait-on, qu'est-ce qui dit à un auteur que son livre est bon?»

«La lecture ne commence pas avec le livre, sauf si on dit ceci: le monde est un livre qui espère de chaque naissance qu'elle ajoute une page à son histoire», écrit Suzanne Jacob dans *La Bulle d'encre*. Et encore: «Nous habitons le monde par l'activité ininterrompue de lecture que nous en faisons et c'est cette activité même qui rend le monde habitable.» Ou bien: «Les lecteurs qui s'aventurent ici engagent toujours dans leur lecture une part d'auteur. Ils reconnaissent dans leur lecture cette activité d'auteur qui chiffonne, qui rature, qui soupire, qui saute plus loin, qui laisse tomber, qui ne le dirait pas comme ça, qui renonce, reprend, réussit, décolle enfin et plane et attache ce qu'il voit à ce qu'il a vu, à ce qu'il désire entrevoir.»

Le prix de la revue *Études françaises* a été attribué pour la première fois en 1968; on avait toutefois cessé de le décerner en 1980. Il y a deux ans, la distinction avait fait un retour, récompensant cette fois l'écrivain martiniquais Edouard Glissant. Par le passé, il a déjà été donné à Gaston Miron, Fernand Ouellette, Ahmadou Kourouma, Michel Beaulieu, Jean-Yves Soucy, Juan Garcia et Makombo Bamboté.

Vingtième Salon du livre de Montréal

Un grand vide à remplir de mots

MARIE-ANDRÉE
CHOUNARD
LE DEVOIR

Le choc était grand et l'image plutôt prenante: pénétrer, quelques semaines avant l'inauguration du Salon du livre de Montréal, dans l'ancre du livre, ce hall d'exposition bientôt grouillant de passionnés à la page mais pour l'heure entièrement vide.

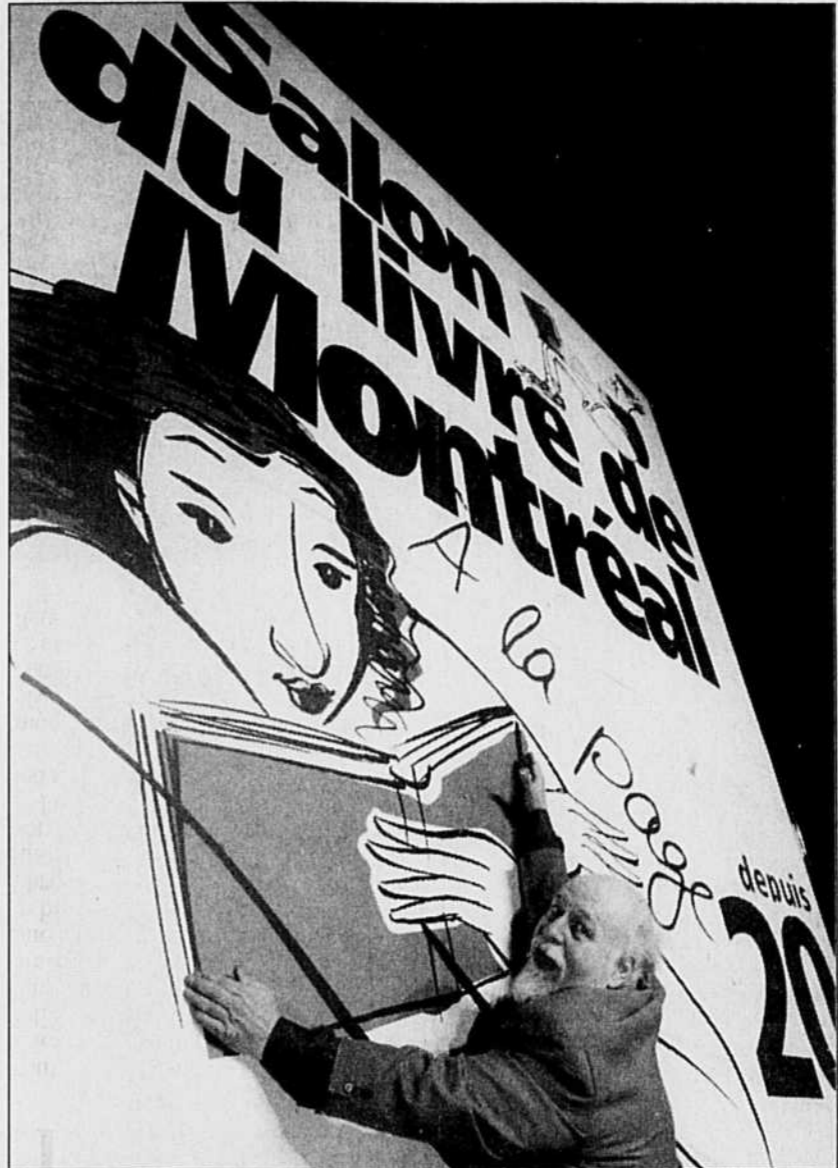
Ce vaste site inoccupé — environ 65 000 mètres carrés — sera foulé par 800 auteurs et des milliers de visiteurs, et 600 exposants y installeront leurs pénates du 20 au 25 novembre prochain, histoire de montrer leurs plus belles pages. Mais lors du dévoilement de la programmation de ce salon, hier, il fallait user d'imagination pour imaginer l'effervescence de la fin novembre...

Déambuler sur le tapis rouge, dans une ambiance feutrée complètement dénuée du brouhaha propre à la tenue de la rencontre, ne pas avoir à se faufiler d'un attroupement à l'autre, à jouer du coude pour atteindre la couverture d'un livre convoité. Entendre la voix déjà tonitruante du président d'honneur du salon, Jean-Claude Germain, porter dans les tréfonds et les hauteurs du gigantesque hall d'exposition...

D'ici peu, tout ce vide sera bien vivant, et l'espace, s'il paraît vaste lorsque dénué, aura sans doute cette touche intime — souhaitons-le du moins — toujours recherchée et qui rappelle un brin les salons littéraires des siècles passés.

Cette année, le Salon du livre de Montréal franchit le cap de la vingtaine. «À 20 ans, on n'est ni jeune, ni vieux, mais on est enfin complet», a souligné hier le coloré Jean-Claude Germain avec sa verve habituelle. *La prise de conscience de l'humanité remonte au jour où, en additionnant ses doigts de pied à ses doigts de main, l'être humain s'aperçut qu'un chiffre le résuait entièrement: 20!*

Cette année, neuf auteurs d'ici et d'ailleurs enfilèrent la peau d'invités d'honneur: ce sont Louise Dupré, Michèle Lemieux, Yolande Villemaire, Georges-Hébert Germain, Jacques Savoie, Jacques-Pierre



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Jean-Claude Germain agit comme président d'honneur du 20^e Salon du livre de Montréal.

Amette, Jacques Duquesne, Dominique Lapiere et Michel Montignac.

Au milieu des rencontres avec les auteurs et multiples artisans du livre, en plus des traditionnelles séances de dédicace et des tables rondes, l'écrivain Gilles Archambault propose une incursion dans

CONCERTS CLASSIQUES

L'ennui de la facilité

OSM - LES CONCERTS GALA

Jacques Héту: Concerto pour ondes Martenot et orchestre, op. 49; Jean Sibelius: Symphonie no 3 en do majeur, op. 52; Ludwig van Beethoven: Concerto pour violon en ré majeur, op. 61. Jean Laurendeau, ondes Martenot; Maxim Vengerov, violon; Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. Salle Wilfrid-Pelletier, le 28 octobre 1997. Reprise le 29 octobre

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Après une semaine faste, on s'attendait à beaucoup de ce programme gala avec Maxim Vengerov comme invité principal. La programmation était astucieuse: une œuvre québécoise, une symphonie rarement entendue et un concerto populaire avec un soliste qui a le vent du marketing dans les voiles. On a vite déchanté.

Le concerto pour ondes Martenot de Héту est, déjà, une œuvre fatiguée. Non seulement l'instrument montre-t-il ses limites certaines, mais en plus, le traitement que lui fait subir le compositeur et trop conventionnel pour retenir l'attention. On croirait plus à une partie de piano manqué que seuls les moments où l'anneau est utilisé peuvent racheter d'un peu d'effets originaux. Le décalage entre l'électronique et l'acoustique se fait bizarrement sentir; on entend plus une dichotomie qu'une saine opposition et trop de complaisance dans les clichés d'écriture (ah, ces imitations scolaires et ces figurations déjà préfabriquées qui n'arrêtaient pas de vouloir se faire reconnaître) pour qu'on pense autre chose qu'il y a ici une pièce alimentaire qui ne donne pas d'effort au chef et à l'orchestre, donc qui se programme sans peine et qui tâche de clouer le bec à ceux qui voudraient un OSM plus agissant dans l'univers de la création d'ici et d'aujourd'hui.

Suivait la troisième symphonie de Sibelius. Dans les conditions où on l'a entendue hier soir, on espère que ce sera une dernière. Rien n'a du son, rien ne décolle. Toujours les mêmes trois notes qui reviennent, à peine déguisées, qui parfois revêtent un ac-

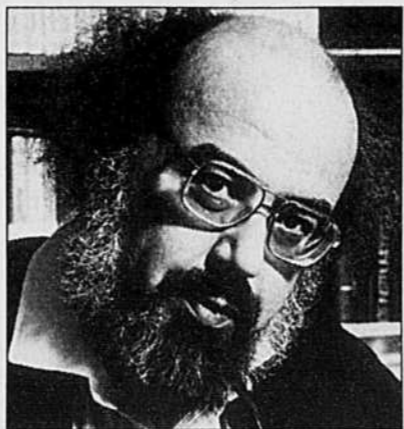
courement savant pour montrer une science et cacher un manque d'inspiration. Sibelius a laissé mieux. Seuls, dans le second mouvement, les violoncelles, plus sollicités, ont procuré une satisfaction musicale pour la seule beauté du son. Autrement, l'équilibre sombre et opaque de cette symphonie n'a pas été sentie pas Dutoit et son OSM sonnait creux.

Le «gros» concerto, celui pour violon de Beethoven, remplissait le second moitié du programme. Vengerov monte sur scène, devant une salle remplie et conquise. L'introduction faite par l'orchestre est timide. L'entrée du soliste encore plus. À l'écoute du concerto, deux constatations s'imposent.

La première, à savoir que Maxim Vengerov, en technicien consommé du violon, a la chanterelle la plus séduisante que j'aie entendue en concert. On a, sur cette corde, le privilège d'entendre tant et tant de beau son qu'on ne peut s'en lasser. Pourtant, et voilà la seconde: le concerto de Beethoven demande plus que du beau son. Il exige une vision qui dépasse l'auto-satisfaction de bien rendre, avec une musicalité affectée, le répertoire des bluettes dans lequel excelle Vengerov.

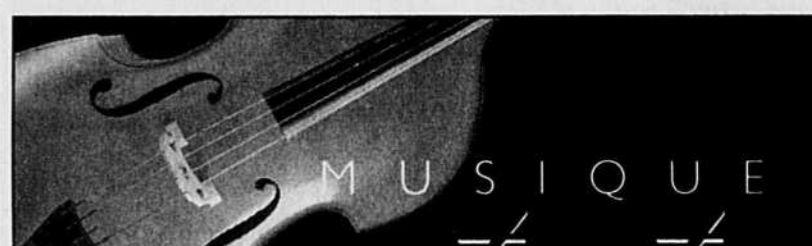
Dans ces conditions, le premier mouvement perd tout son drame et sa lumière, le deuxième son intérieurité (il est rendu tout en jolieses, c'est un point de vue qui est peut-être défendable, mais que trop d'interprètes ont transcendé pour que ce qui fut rendu mardi puisse satisfaire autre chose que la patine de l'oreille), et le rondo final manque cruellement d'esprit, de cette chose si unique et difficilement définissable qu'est l'humour beethovenien.

Alors, on continue de s'ennuyer ferme tout en s'étonnant de la clarté de la corde de mi, et en se désolant de l'anémie de celle de sol. Le concerto de Beethoven en est un pour musicien. Hier il n'a été joué que par un violoniste techniquement sans reproche, par un interprète qui était largement dépassé par tout ce qui s'y rattache. Bref, une version complaisante, trop complaisante, et qui pêche par le recours à la facilité et à la gratification de l'effet facile. On reviendra avec un autre soliste.



ARCHIVES LE DEVOIR

Maxim Vengerov



MUSIQUE
en tête
LE CALENDRIER DES
ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

Novembre

2

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB

présente

VLADIMIR FELTSMAN

BACH, MOZART, SCHUMANN

le dimanche 2 novembre 1997 à 15 h 30

Salle Pollack - 555, rue Sherbrooke Ouest

Renseignements: Tél.: 932-6796 / 487-2822

Billets: 25,00 \$ / Étudiants (22 ans): 15,00 \$

3

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

présente

INVITATION AU VOYAGE

MENDELSSOHN - BEETHOVEN - ELGAR

chef invité: Marc David - Soliste: Martin Beaver, violon

Théâtre Misonneuve

30 \$ - 20 \$ - 15 \$

Billets en vente à la PdA: 842-2112

5

SÉRIE CBC/McGILL

ANNAMARIA POPESCU, MEZZO-SOPRANO

MICHAEL MCMAHON, PIANO

Airs russes et ukrainiens de Glinka, Tchaïkovski et Sviridov

19 h 30, salle Pollack, 555, rue Sherbrooke Ouest

12 \$ / 8 \$ étudiants et aînés, 398-4547

Ne ratez pas le premier récital à Montréal de cette étoile montante de la scène lyrique internationale!

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA
MUSIQUE

EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR

RÉAL PARLE, PARLE,
JASE, JASE...

grâce au SERVICE
DE SOUTIEN
de la FONDATION QUÉBÉCOISE
DU CANCER

Montreal (514) 527-2194 extérieur 1 800 363-0063 <http://cancer.multiservices.com>